



SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

FIN DES TRAVAUX DE NETTOYAGE DU SITE DE COMPOSTAGE DE SAINT-LUC-DE-VINCENNES

Un bilan positif

Saint-Luc-de-Vincennes, 15 novembre 2013. Services Environnementaux Richelieu (SER), avec la collaboration d'Environnement VIRIDIS inc. (SER/VIRIDIS) qui a assuré la coordination des travaux, annoncent officiellement la fin du nettoyage et de la valorisation des matières du site de compostage de Saint-Luc-de-Vincennes. Ils dressent de plus un bilan positif dépassant les attentes circonscrites dans le mandat octroyé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP).

Michel Saint-Germain, directeur des travaux, a fait le point ce matin lors d'une conférence de presse tenue au site de compostage : « Au printemps 2010, nous avons été mandatés par le MDDEFP pour réaliser les travaux de nettoyage et valorisation des matières résiduelles du site, et ce, dans un délai maximal de quatre ans. Avec tout près d'un an d'avance, nous sommes heureux d'annoncer que nous avons réussi à valoriser un peu plus de 95 % des 293 421 tonnes de matières organiques présentes sur le site en les utilisant comme fertilisant pour les terres agricoles. »

Le mandat a été exécuté en minimisant les impacts sur l'environnement, et en conformité avec les règles et les exigences du MDDEFP. De plus, plusieurs mesures ont été mises en place pour gérer les nuisances potentielles telles que les odeurs, la poussière, le bruit ainsi que le suivi et le contrôle de l'eau, afin de préserver la qualité de vie du voisinage. Le bilan indique que le nombre total de plaintes est de trois et qu'elles sont survenues au cours de la première année des activités. Celles-ci ont été adressées rapidement afin d'ajuster les activités.

Tout au long des travaux, SER/VIRIDIS, a privilégié une approche de communication basée sur la transparence et le dialogue avec la communauté. « Nous tenons à souligner le travail rigoureux du comité de vigilance, qui a été au cœur des mesures mises en œuvre pour informer les citoyens et demeurer à leur écoute », a mentionné Monsieur St-Germain. Le comité de vigilance avait pour mandat de transmettre les préoccupations des citoyens afin que celles-ci puissent être considérées et répondues en cours de mandat. Il assurait également le suivi des mesures de protection de l'environnement et veillait à la bonne circulation de l'information.

SER/VIRIDIS a également fait preuve d'initiative en mettant sur pied un Fonds vert représentant 1 % du chiffre d'affaires des activités de nettoyage. Cette contribution a permis de remettre une somme de 130 000 \$ pour subventionner la réalisation

de projets à but non lucratif et à caractère environnementaux tel que la mise en place d'une stratégie d'économie de l'eau potable, la revégétalisation d'un site municipale, la distribution de composteur domestique, l'aménagement d'un écocentre.

Des partenaires reconnus en gestion des matières résiduelles

Sous la supervision du **MDDEFP**, le mandat de nettoyage et de valorisation du site de compostage de Saint-Luc-de-Vincennes a été réalisé en partenariat avec des firmes reconnues pour leurs compétences en gestion des matières résiduelles.

Environnement VIRIDIS inc. a pris la relève de SER à titre de coordonnateur des travaux. Elle a assuré la direction du projet et la collaboration entre les différents partenaires. VIRIDIS est une entreprise active partout au Québec, offrant un service sur mesure en gestion des matières résiduelles, du transport à la valorisation ou au recyclage des matières.

Sanexen Services Environnementaux inc. était chargée des opérations sur le site et de la supervision du personnel technique dédié au projet. Sanexen est connue pour son savoir-faire en matière de gestion environnementale partout au Canada, en caractérisation et restauration de sites contaminés et en analyse de risques.

La logistique de transport a été confiée à **Transport Serro**, une entreprise spécialisée en transport des matières résiduelles dont des sols contaminés, des boues municipales et de papetière, d'engrais chimiques et de matières dangereuses.

Enfin, le réseau **Communication Tandem**, spécialisée en communication environnementale et participation des publics, a accompagnée les partenaires dans leur volonté d'agir en toute transparence et leurs efforts d'être à l'écoute et d'informer la collectivité de Saint-Luc-de-Vincennes tout au long des travaux. Tandem était aussi responsable d'animer les travaux du comité de vigilance et de répondre aux demandes d'information des membres de la presse.

- 30 -

POUR INFORMATION : Anick Patenaude
 Responsable des communications
 438 887-5143